

Divulgence en vertu de la Politique sur les conflits d'intérêts d'Investissements PSP

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») a établi une politique visant à gérer le risque de conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus dans le cadre des services rendus par Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. au Fonds de croissance du Canada inc. (le « FCC »), exigeant d'Investissements PSP et du FCC qu'ils divulguent les investissements faisant l'objet d'un recoupement.

Le 7 juillet 2026, le FCC et l'Accélérateur canadien des minéraux critiques de Ressources naturelles Canada ont annoncé l'exécution d'une convention d'investissement stratégique (la « convention ») avec Teck Resources Limited (« Teck ») visant à soutenir l'augmentation de la capacité de production de germanium, de gallium et d'antimoine au sein du complexe de fusion et d'affinage de Teck, situé dans la ville de Trail, en Colombie-Britannique. Entre autres, la convention établit le cadre commercial d'une prise de participation par le FCC qui pourrait s'élever jusqu'à 400 millions \$, investis directement dans l'établissement. Cette somme s'inscrit dans un investissement potentiel total de 850 millions \$ effectué par Teck, en vue de soutenir et de renforcer la capacité de traitement des minéraux critiques de son établissement de Trail à partir d'un portefeuille de matières premières.

Au moment de l'approbation des ententes commerciales, Investissements PSP détenait une participation dans Teck de moins de 0,2 %, par l'entremise a) d'un portefeuille géré à l'externe sur lequel Investissements PSP n'exerce aucun contrôle ni pouvoir discrétionnaire, et b) de divers portefeuilles gérés à l'interne dans le cours normal ses activités menées sur les marchés publics.

Ce qui précède est divulgué conformément à la [Politique sur les conflits d'intérêts d'Investissements PSP](#).